



Dossier de presse - campagne « Ici commence la mer »

Ottignies – 22/06/2020

1ère phase - mars 2019

La SPGE, les 14 Contrats de rivières et les 7 Organismes d'Assainissement Agréés en Wallonie (dont in BW pour le Brabant wallon) lancent une campagne de sensibilisation intitulée « Ici commence la mer ».

Message : les toilettes, évier et avaloirs ne sont pas des poubelles !

Objectif : lutter contre l'incivisme et attirer l'attention du grand public sur les conséquences des rejets illicites de déchets (lingettes, tampons, serviettes hygiéniques, cotons-tige, mégots,...) et substances diverses (huiles, graisses, produits d'entretien, restes de peintures, hydrocarbures, solvants, médicaments,...) sur le réseau d'égouttage et de collecte des eaux usées mais aussi sur le fonctionnement des stations d'épuration et, au final, sur la santé des eaux de nos rivières.



Une brochure est éditée (« **Le petit livre des toilettes** ») et 7 **capsules vidéo** sont partagées notamment sur les réseaux sociaux (voir <http://www.spge.be/fr/videos.html?IDC=2143>) : conseils divers pour poser les bons gestes, avoir les bons réflexes.



2^{ème} phase – mars 2020

La SPGE, les Organismes d'Assainissement Agréés (dont in BW), les Contrats de rivières et les Communes de Wallonie s'associent dans le cadre du 2^{ème} volet de la campagne « Ici commence la mer » : **pose de pavés circulaires (macarons) en pierre de lave émaillée à proximité d'avaloirs situés à des endroits fortement fréquentés par le grand public, à l'occasion des Journées Wallonnes de l'Eau.**

Plus de 90% des communes de Wallonie ont participé. Chacune a reçu 3 macarons. Total pour la Wallonie : 1100 macarons. Financement de la campagne par la SPGE : 30.000 euros.

Le Contrat de Rivière Dyle-Gette (CRDG) a offert, sur fonds propres, 7 macarons supplémentaires à chaque Commune de sa zone.



En quoi cette campagne est-elle importante pour in BW ?

Notre équipe d'exploitation des ouvrages d'assainissement est victime au quotidien de l'incivilité et de la méconnaissance des conséquences de ces rejets illicites.

Dans le réseau de collecte

Les déchets et substances diverses rejetées dans les éviers / toilettes / avaloirs (remarque d'actualité : depuis le début de la crise du COVID-19, nous y retrouvons également de plus en plus de gants et de masques !) se retrouvent dans les **réseaux d'égouts**. Ils s'y agglutinent, forment des amas et peuvent les obstruer. Conséquences : en cas de fortes pluies, saturation plus rapide du réseau et débordement d'eaux usées sur les voiries à partir des avaloirs ou refoulement d'eaux usées chez les particuliers (sterfput, toilettes,...).

S'ils poursuivent leur parcours, ces déchets / substances aboutissent dans les **déversoirs d'orage**. Les DO assurent la jonction entre l'égout et le collecteur d'eaux usées. Ils jouent, en quelque sorte, le rôle de soupape de sécurité. En cas de fortes pluies, pour éviter que des quantités trop importantes d'eaux ne parviennent à la station d'épuration, ils surversent et libèrent les eaux à la rivière. Celles-ci étant fortement diluées, le phénomène n'a pas d'impact sur la santé de la rivière, sa capacité d'autoépuration suffisant à « digérer » ces rejets.

Malheureusement, il est très fréquent que les lingettes, papiers et autres déchets rejetés dans les égouts colmatent certains DO. Dans ce cas, il peut arriver que des eaux usées, insuffisamment diluées, surversent vers le cours d'eau avec, dans ce cas-ci, des conséquences sur sa bonne santé ! En cas de gros orage, les lingettes, papiers,... peuvent également terminer leur chemin dans la rivière.



Amas de lingettes dans le réseau de collecte d'eaux usées



*Depuis le début de la crise sanitaire,
nous y retrouvons également de nombreux masques et gants*

C'est pourquoi notre service d'entretien des réseaux doit régulièrement décolmater certains DO.

A la station d'épuration

S'ils poursuivent encore leur parcours, les déchets / substances aboutissent finalement dans nos stations d'épuration.

Conséquences : pompes de relevage bloquées, dégrilleurs colmatés mais aussi pollutions diverses !

Le maître-mot que nous souhaitons faire passer est que les stations d'épuration ne savent pas tout traiter !!! Certaines substances ou molécules ne peuvent être « digérées » par nos équipements et process. Nous sommes régulièrement (20 à 30 fois par an) victimes de pollutions : hydrocarbures, détergents, graisses, peintures, solvants,...

Conséquences : perturbation des process (micro-organismes chargés de l'épuration biologique des eaux usées intoxiqués, moussage,...)

→ rejet d'eaux usées insuffisamment traitées à la rivière (non conformes aux normes)

→ perturbation de l'équilibre aquatique / biodiversité

→ boues d'épuration contaminées qui ne peuvent plus être valorisées en agriculture et doivent être incinérées



Moussages causés par des détergents à la station d'épuration de Grez-Doiceau et à la lagune de Wavre-Nord



Conséquence sur la Dyle à Grez-Doiceau



*Dépôts de graisse dans le collecteur de la lagune de Wavre Nord ;
Colorant alimentaire – station d'épuration de Louvain-La-Neuve ;
Résidus de peinture et White Spirit – station d'épuration d'Ittre - Bois des Nonnes.*

Outre l'impact environnemental, un impact financier

Cette problématique engendre des coûts importants :

- pour le nettoyage / curage / décolmatage des égouts, déversoirs d'orage, collecteurs ;
- dans les stations d'épuration (pour débloquer les équipements, neutraliser les pollutions – surconsommation de réactifs chimiques + détérioration des infrastructures : béton, matériel électromécanique et d'instrumentation,...)
- pour les analyses, l'évacuation et le traitement des déchets.



Erosion des bétons



Corrosion des Inox suite aux rejets acides/basiques

On parle de plusieurs millions d'euros de surcoûts par an rien qu'en Wallonie (à supporter par collectivité via la facture d'eau - Coût Vérité Assainissement) !!!

Mais aussi, un impact pour la sécurité du personnel d'exploitation

La présence de substances potentiellement toxiques dans les réseau de collecte et dans les stations d'épuration engendre des risques pour le personnel d'exploitation car nous ne savons bien souvent pas exactement à quel produit nous avons à faire ni en quelles quantités (émanations toxiques,...)



En outre, pour le moment, présence de gants / masques contaminés par le COVID-19 !

Matinée d'information « lutte contre les pollutions accidentelles » à Basse-Wavre le 6 février dernier

Zones de secours, de police, protection civile, DPC – Département de la Police et des Contrôles, agents « constatateurs », fonctionnaires sanctionnateurs, Province, communes,... Nombreux sont les acteurs concernés par la problématique des pollutions dans les stations d'épuration et le réseau de collecte d'eaux usées.

Tous sont remplis de bonne volonté mais nous constatons parfois un certain manque de coordination qui est préjudiciable notamment pour faire appliquer le principe du pollueur-payeur et réduire le sentiment d'impunité qui existe dans le chef des pollueurs.

C'est pourquoi, en collaboration avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette, in BW a réuni tous ces acteurs à l'occasion d'une matinée d'information le 6 février dernier à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle. Il s'agit d'un point de départ.



La collaboration se poursuivra dans les mois et les années qui viennent...